

Prix national Stars & Métiers 2018

Fanny Marie, créatrice de Pouce et Lina, élue "Artisan de l'année"

Le grand prix « Artisan de l'année » a été remis à Fanny Marie, créatrice de Pouce et Lina à l'issue d'un vote du grand public et des invités de la cérémonie qui s'est tenue hier soir au Trianon à Paris. Le prix Stars & Métiers encourage l'excellence, l'audace et l'innovation de chefs d'entreprises artisanales passionnés. Il récompense la capacité de ces entreprises à se projeter et à se développer. Promouvoir les savoir-faire des femmes et des hommes du secteur de l'artisanat et libérer le potentiel d'innovation des métiers font partie des missions de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) et de Banque Populaire. Le prix Stars & Métiers valorise ces parcours d'excellence en leur donnant toujours plus de visibilité.



Fanny Marie, lauréate du prix « Artisan de l'année » entourée de Bernard Stalter, APCMA et de Laurent Roubin, Groupe BPCE.

©Eric Senmartin

Lauréate dans la catégorie « grand prix Exportateur », cette récompense salue le parcours et l'exemplarité de cette entrepreneuse.

Après une première vie professionnelle dédiée à la recherche en climatologie et ponctuée de remplacements comme professeur de mathématiques, la lauréate du « grand prix Exportateur » et aujourd'hui du prix « Artisan de l'année » choisit de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Durant cette « parenthèse » de 15 ans germera le concept d'une marque d'accessoires pour enfants, qu'elle baptise « Pouce et Lina ».

En 2010, alors qu'elle vient d'avoir 40 ans, Fanny Marie lance une première collection d'accessoires textiles. 2012 marque le lancement de son site internet, en réponse à une demande croissante du

marché français et européen. Un an plus tard, tandis que son réseau de revendeurs se développe - ils sont aujourd'hui 40, de la Belgique au Japon, de l'Allemagne au Koweït -, « Pouce et Lina » prend une dimension internationale. La marque se concentre désormais sur sa ligne de mobiles et de jouets musicaux « made in France ». Les éléments textiles des mobiles sont fabriqués dans l'atelier de « Pouce et Lina », à Saint Ouen en Belin, les doudous en Bretagne dans une entreprise qui a obtenu le Label Entreprise du Patrimoine Vivant. Enfin, le packaging est produit dans une société sarthoise qui pratique l'éco-conception. Le succès est au rendez-vous : entre 2015 et 2016, le chiffre d'affaires à l'export de « Pouce et Lina » a augmenté de +580 %.

Le prix a été remis par Bernard Stalter, président de l'APCMA et Laurent Roubin, directeur général en charge du pôle Banque de proximité et Assurance du Groupe BPCE.

***Bernard Stalter**, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) déclare : « A la veille de la journée de la femme je me réjouis que ce soit une femme qui soit élue artisan de l'année. L'artisanat recrute. Les femmes y ont toutes leur place. Il faut encourager la mixité. Notre réseau favorise la mixité par des actions, menées par les chambres des métiers et de l'artisanat, visant à soutenir l'entrepreneuriat au féminin dans les territoires. Je suis heureux de voir que les quatre lauréats du prix Stars & Métiers 2018 font rayonner l'image de ce pour quoi nous aimons nos artisans et en sommes fiers : le dynamisme, l'engagement, la passion, la créativité, l'amour de leur travail, le goût du contact et la vocation de la transmission ... »*

***Pour Laurent Roubin**, membre du directoire et directeur général en charge du pôle Banque de proximité et Assurance du Groupe BPCE, « L'artisanat témoigne d'une capacité à innover et à transmettre, des valeurs chères à Banque Populaire, qui a été créée il y a plus de cent ans par et pour des entrepreneurs. Aujourd'hui encore, nos conseillers Banque Populaire en région sont très fiers d'accompagner les artisans dans le développement de leur activité. Pour Banque Populaire, le prix Stars & Métiers récompense toutes celles et ceux qui osent et pensent grand, en allant à l'international par exemple. Fanny Marie en est une parfaite illustration. En cette semaine dédiée aux femmes, je suis très heureux de lui remettre le prix « Artisan de l'année ».*

Trois autres lauréats, sélectionnés par un jury national, étaient récompensés lors de cette cérémonie :

Steven Leprizé, co-fondateur de l'entreprise « ARCA », **Atelier de Recherche et Création en Ameublement** pour le « grand prix Innovation ». ARCA dépasse le champ classique de l'ébénisterie en imaginant des solutions artisanales ou industrielles pour des entreprises de secteurs très différents. Tourné vers l'expérimentation dans le mobilier contemporain, **ARCA a inventé le « Airwood® »** ou bois gonflable.

Romain Pascal, gérant de l'entreprise de plomberie-chauffagiste « Romain Pascal » pour le « grand prix Responsable ». Depuis ses débuts en tant que dirigeant, **il forme, à son tour, les apprentis qui souhaitent apprendre le métier de plombier-chauffagiste**. Il recrute régulièrement certains d'entre eux

Jean-Claude Berton, maître chocolatier et fondateur de la « Chocolaterie Berton » pour le « grand prix Entrepreneur ». En 2006, il crée un laboratoire pour ses recherches axées sur le goût, les oméga 3 et les bienfaits antioxydants du cacao. De là, naît « **OmegaChoco** »®, un chocolat 100 % biologique, riche en oméga 3, en magnésium et en fibres.

Emotion, passion, spontanéité et persévérance étaient les maîtres mots de cette cérémonie animée par Faustine Bollaert.



©Eric Senmartin

Pour aller plus loin : www.starsetmetiers.fr

#StarsetMetiers

#artisanat #innovation #entrepreneuriat #apprentissage

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires) et près de 3 300 agences, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Pour plus d'informations : www.banquepopulaire.fr

À propos des Chambres de métiers et de l'artisanat

La première mission des Chambres de métiers et de l'artisanat est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Administrées par des élus, eux-mêmes artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat de France hexagonale et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise. Les CMA reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce public bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

Pour plus d'informations : www.artisanat.fr

Contacts presse

Agence Albera Conseil
Sonia Fellmann - Morgane Lambert
Tel : 01 48 24 04 50
sfellmann@alberaconseil.fr
mlambert@alberaconseil.fr



Assemblée Permanente des Chambres
de Métiers et de l'Artisanat (APCMA)
Géraldine Squenel
Tél : 01 44 43 10 65
[squnenel@apcma.fr](mailto:squenel@apcma.fr)
[@apcmafrance](https://twitter.com/apcmafrance)

Banque Populaire
Groupe BPCE
Sandra Claeys
Tél : 01 58 40 60 57
sandra.claeys@bpce.fr
[@BanquePopulaire](https://twitter.com/BanquePopulaire)

